

Extrait du registre des délibérations de la commune de Brécy Séance du 07 avril 2023

L'an 2023 et le 7 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents: Mmes BRAS Elodie (arrivée 19h25), CACHO Magalie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Mr Aurélien LAUNAY), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Catheline DEROUET)

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal: 14

Présents : 12Votants : 14

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage: 31 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le

Et publication le

Secrétaire de séance : Mme DEROUET Catheline

Sommaire

- a. Désignation d'un secrétaire de séance
- b. Approbation du compte-rendu du conseil du 20 mars 2023
- c. Evènements et décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal
 - Marché : Arrivée d'un primeur
 - Installation d'un camion à pizza
 - Temps Convivial
- d. Délibérations
 - 1. Avancement de Grade : reportée après le CST du 2 mai
 - 2. Stagiairisation d'un agent technique
 - 3. Recrutement de deux contrats saisonniers

- 4. Vote du Compte Administratif
- 5. Vote du Compte de Gestion
- 6. Affectation du Résultat
- 7. Vote des Taxes Locales
- 8. Vote du Budget Primitif
- e. Questions diverses

a. <u>Désignation d'un secrétaire de séance</u>

Mme Catheline DEROUET est désignée secrétaire de séance.

b. Approbation du compte-rendu du conseil du 20 mars 2023

Le compte-rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

c. Evènements et décisions prises par le Maire depuis le dernier Conseil Municipal

- Marché: Arrivée d'un primeur

En plus du fromager et du boucher, un primeur est arrivé depuis le mardi 4 avril sur le marché de la place Saint Firmin.

Des panneaux sont installés à chaque entrée du village et à la boite aux lettres.

- Installation d'un camion à pizza

En concertation avec Aurore, des Comptoirs de Brécy, un camion à pizzas est présent depuis le 4 avril, tous les mardis soirs sur la place Saint Firmin. Il s'agit de Hervé Pizza, qui vient des Aix d'Angillon.

- Temps Convivial

Suite à la réunion du 7 mars à laquelle avaient participé une dizaine de personnes, le jeudi aprèsmidi avait été retenu pour mettre en place un temps convivial, ouvert à tous. Quatre personnes sont venues le premier jeudi, puis deux le suivant, et trois jeudi dernier.

Les participants vont maintenir ce moment, au moins encore pendant quelques semaines, mais arrêteront peut être avant de recommencer en septembre prochain.

Néanmoins, ceux qui sont présents apprécient ce temps convivial.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré l'ancien président du club des aînés ainsi que le président et la vice-présidente du mouvement Générations du Cher.

Une Assemblée Générale aura lieu le 5 mai prochain, à laquelle ils seront présents, en vue de relancer le club des aînés.

d. Délibérations

La délibération concernant l'avancement de grade est reportée à un prochain Conseil Municipal, car il est nécessaire d'avoir l'avis du Comité Social Technique du Centre de Gestion avant de délibérer. Le CST aura lieu le 2 mai prochain.

1. Stagiairisation d'un agent technique

Référence: 2023 011

Objet: Stagiairisation d'un agent technique

Mr Kevin DESMARES, agent technique, est en contrat depuis mi-mai 2022. Cette catégorie d'emploi est accessible sans concours. Il est proposé au Conseil Municipal de stagiairiser pour une année Mr DESMARES en vue d'une titularisation. Lors de cette année de statut stagiaire, une formation est obligatoire et trois entretiens auront lieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (13 voix pour), valide la stagiairisation de Mr Kevin DESMARES.

Arrivée d'Elodie BRAS à 19h25.

2. Recrutement de deux contrats saisonniers

<u>Référence</u>: 2023_012

Objet : Recrutement de deux contrats saisonniers

En juillet et en août, pendant les congés des agents techniques, il est proposé d'embaucher, comme les étés précédents, deux jeunes brécyliens en contrats saisonniers, un au mois de juillet et un au mois d'août, sur la base de 80 heures par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour), valide la création de deux emplois saisonniers, l'un en juillet et l'autre en août, sur une base de 80 heures par mois.

Il restera à déterminer la répartition de ces 80 heures (demi-journée tous le mois ou 15 jours complets consécutifs chaque mois).

3. Vote du Compte Administratif

Référence: 2023 013

Objet: Vote du Compte Administratif

Le compte administratif de la commune 2022, en miroir du Compte de Gestion établi par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Baugy, est présenté.

Il peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

- Crédit ouverts : 854 838.22€ - Total Emis : 561 373.33€

RECETTES:

- Crédit ouverts : 854 838.22€- Total Emis : 667 703.32€

RESULTAT DE L'EXERCICE : 106 329.99€

REPORT 2021 : 273 447.40€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES:

- Crédit ouverts : 697 021.26€- Total Emis : 377 112.70€

RECETTES:

- Crédits ouverts : 697 021.26€ - Total Emis : 493 157.03€

RESULTAT DE L'EXERCICE: 116 044.33€

REPORT 2021 : - 140 842.54€

Des graphiques sont présentés, des explications sont données.

Un vote a lieu pour déterminer le président de séance pour le vote du compte administratif communal. Monsieur le Maire propose Mme Elodie BRAS pour cette fonction. Après le vote, Mme Elodie BRAS est élue à l'unanimité.

Mr le Maire donne la présidence à Mme Elodie BRAS et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réunion sous la présidence de Mme Elodie BRAS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mr Christian FERRAND, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré approuve à l'unanimité (14 voix pour) le Compte Administratif communal 2022.

Mr le Maire revient en salle et reprend la présidence de la séance.

4. Approbation du Compte de Gestion

<u>Référence</u> : 2023_014

Objet : Approbation du Compte de gestion

Le compte de gestion, dressé par le SGC, est présenté, miroir du compte administratif de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour) déclare que le compte de gestion communal dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5. Affectation du Résultat

<u>Référence</u> : 2023_015

Objet : Affectation du Résultat

L'affectation du résultat est proposée ainsi :

22 717.90€ en investissement 357 059.49€ en fonctionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour) décide d'affecter les résultats comme proposé.

6. Vote des Taxes Locales

Référence: 2023 016

Objet: Vote des taxes locales

Le Maire rappelle que les taux actuels des taxes sont de :

- 32.52% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 32.01% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Il rappelle également qu'une hausse nationale de 7.1% aura lieu en 2023 sur les bases foncières bâties et non bâties, que les habitants devront supporter ; tout comme certaines augmentations à venir (eau, ordures ménagères, électricité...).

Ainsi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux de taxes en 2023, et de les maintenir à leur niveau.

7. Vote du Budget Primitif 2023

Référence: 2023 017

Objet: Vote du Budget Primitif

Le budget primitif 2023 est présenté. Il s'équilibre en section de fonctionnement pour la somme de 976 533.41€ et pour la section d'investissement pour la somme de 380 278.39€.

Les principaux postes de recettes et de dépenses sont présentés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2023.

e. Questions diverses

La mairie a écrit au Conseil Départemental pour aborder la réfection de la traversée de l'agglomération, très abîmée par endroits (RD 52, du carrefour de la RD 12 jusqu'à l'intersection de la RD 157). Le CD a confirmé avoir inscrit cette réfection dans son plan pluriannuel, mais sans année précise de mise en application. Dans la mesure du possible, le CD privilégie la réfection de la chaussée lors d'un accompagnement des travaux communaux.

Le Maire aborde la situation du site de la coopérative Axereal situé sur la commune. Des négociations avec un repreneur sont en cours, et des discussions sur les éventuels achats de terrains ont lieu. En effet, la commune a un droit de préemption sur le chemin passant derrière la coopérative.

Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur des parcelles en jachère, sur la commune, est présenté.

De prochaines dates sont évoquées :

- venue du directeur des services de Fussy (projet cantine) le 12 avril
- venue d'un architecte (projet cantine) le 14 avril
- visite de la cantine d'Allouis le lundi 17 avril

Le prochain Conseil est fixé au lundi 15 mai, à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h58.

Brécy le

Le Maire, La Secrétaire de séance,

Christian FERRAND Catheline DEROUET